

L'éditeur Dococon remet à plat son capital avec Indigo cfi



Publié le 11 oct. 2022 à 17:33 | Mis à jour le 11 oct. 2022 à 20:40

La volonté des dirigeants et fondateurs de Dococon était de garder le contrôle de leur entreprise, tout en offrant de la liquidité à certains actionnaires et se donnant les moyens de doubler de taille. L'éditeur né en 2020 de la fusion d'Odyssey Messaging et de DP11 est parvenu à ses fins en se tournant vers Indigo Capital. Le gérant injecte ici entre 5 et 10 M€ et conserve des capacités de réinvestissement pour accompagner Dococon dans ses croissances externes. L'opération permet en plus à des cadres clés de se reluer ou d'entrer au capital. Enfin, une dette senior d'un levier de deux à trois fois l'Ebitda - et comprenant entre 4 et 5 M€ de lignes de capex - complète cet OBO. Cela offre une porte de sortie à Calao Finance et des business angels, qui accompagnaient historiquement Odyssey Messaging. Le fondateur, Laurent Mezrahi cède une partie de ses titres, tout en restant actionnaire et président. Tablant sur plus de 12 M€ de chiffre d'affaires pour 2022, avec une marge d'Ebitda qui serait comprise entre 15 et 20 %, l'éditeur cible les 25 M€ de revenus d'ici 2025. Ce cap doit être atteint via l'accroissement de son activité d'envoi de communications (SMS, mails, appels...) transactionnelles et dématérialisation de processus métier, notamment poussée par l'obligation de la facturation électronique en France en 2024. Mais aussi grâce à des build-up permettant de compléter la solution ou le portefeuille clients - comprenant 2.500 entreprises actuellement.

Indigo Capital : Laurent Warlop, Fabien Depierre · **Conseils investisseur : due diligence financière** : RSM (Eric Fougedoire, Antoine Pierre) ; **juridique** : Hoche Avocats (Grine Lahreche, Edith Boucaya) · **Conseils cible : financier** : UBS (Nicolas Henry, Florent Keufer) ; **VDD financière** : Advance Capital (Olivier Poncin, Mehdi Adyel) ; **juridique** : Mermoz Avocats (Gilles Roux, Tristan Segonds) · **Dette senior** : BNP, CIC ; Conseil **juridique prêteurs** : Cards Avocats (Chucris Serhal, Othmane Mestari)

Thomas Loeillet